TOUSk

EDITO

Le parc : lieu idéal pour les moments conviviaux

Même si les travaux ne sont toujours pas terminés, hélas, et qu'ils nous privent d'un bel espace, le parc de la Fondation sera la scène de moments conviviaux ce mois de juin et tout l'été je l'espère !

Barbecues, fanfare à l'occasion de la fête de la musique, vente de vêtements pour les résidents, pot d'accueil des nouveaux arrivants, sans oublier la journée du « dimanche à Condé » qui, après 2 ans d'absence, se tiendra de nouveau pour notre plus grand plaisir le 12 juin prochain. Je vous y attends nombreux, résidents, familles et professionnels. Le soleil est également invité et très attendu !

Et comme annoncé en février dernier, je continue la présentation des différents professionnels de l'établissement : en juin je vous propose donc de faire plus ample connaissance avec l'équipe de rééducation (à découvrir en page 3).

La directrice
Ilda Ferreira

Mai en photos

Concert d'orgue de barbarie

Le 24 mai, deux artistes ont proposé un spectacle d'orgue de barbarie et de guitare pour les résidents. Les concerts sont toujours très appréciés, d'autant plus que les programmes musicaux varient tout au long de l'année. Ainsi, en juin place à la fanfare !

Nuit des Musées

Après 2 ans d'arrêt, nous avons eu le plaisir d'accueillir des visiteurs lors de la Nuit des Musées. Des enfants ont participé à un atelier floral à base de fleurs séchées et Sarah Gillois, conférencière, a agrémenté cette visite guidée de nombreuses anecdotes.

FONDATION CONDE

La page RH

Bienvenue à ....

Armelle PERRIN, psychomotricienne qui interviendra dans tous les services à partir du 1er juin.

Bonne continuation à ...

Delphine POUPARD, aide-soignante en USLD depuis janvier 2021. Elle quittera le service le 27 juin car elle déménage.

Le barbecue annuel du CSE

Le barbecue du CSE fait son grand retour **le vendredi 10 juin, à 12 h**

Le thème sera le karaoké… Tous à vos micros !

Le chiffre du mois

C'est le montant de la prime versée par l'OETH (*Objectif Emploi des Travailleurs Handicapés*) à tout salarié en CDI qui fait part à son employeur de son statut de travailleur handicapé.

Cette reconnaissance est également importante pour l'établissement qui doit avoir un quota de 6 % de travailleurs reconnus handicapés.

Si vous êtes concerné(e), merci de vos rapprocher de Mme Chevrinais.

AGENDA

INSTANCES & REUNIONS

Le 2 à 9h : briefing cadres
Le 3 à 9h15 : Conseil d'Administration
Le 7 à 9h30 : CDU
Le 7 à 14h : commission des menus
Le 13 à 9h30 : Cellule Qualité
Le 16 à 9h : UOGR
Le 23 à 12h30 : CLIN
Le 27 à 9h : briefing cadres
Le 27 à 11h : briefing vie sociale
Le 28 à 13h45 : CIV

FORMATIONS

Le 1er à 9h : manutention, gestes et postures
Le 10 à 9h : recyclage AFGSU 2
Le 14 à 8h30 : accueil des nouveaux salariés
Les 16, 17 et 24 à 9 h : simulateur vieillesse
Le 29 à 14h : évacuation, guide et serre file

La cérémonie de l'ancienneté du 13 mai

15 salariés récompensés, des discours touchants, drôles, un grand soleil…

Le dossier du mois : la rééducation dans l'établissement

A partir de ce mois de juin, l'équipe de rééducation sera au complet grâce à l'arrivée d'une psychomotricienne. Plusieurs professionnels interagissent au quotidien auprès des patients et des résidents, notamment pour maintenir ou améliorer leurs fonctions motrices. A chacun sa mission : petit zoom sur les différentes prises en charge proposées dans tous les services de la Fondation Condé.

Kinésithérapie

L'établissement compte deux masseuses kinésithérapeutes : Dominique et Marta. Elles agissent sur prescription médicale. Elles réalisent de façon manuelle ou instrumentale des actes destinés à prévenir, rétablir ou suppléer l'altération des capacités fonctionnelles.

A partir du diagnostic du médecin, elles effectuent un examen clinique puis décident du traitement à mettre en place : massages, exercices et mouvements pratiqués par le patient, sous leur contrôle.

Les kinésithérapeutes interviennent aussi dans la prise en charge de la douleur : leurs actions permettent de la réduire voir la supprimer. Enfin, elles donnent aussi des conseils au patient afin qu'il puisse s'auto-rééduquer.

La psychomotricité

Armelle PERRIN arrive ce 1er juin pour apporter ses compétences dans tous les services : c'est le lien entre le corps et l'esprit.

Le psychomotricien vise à maintenir l'autonomie des résidents. Il exécute ses prises en charge sur prescription médicale ou s'inscrivant dans un projet individualisé.

Il peut assister l'équipe soignante dans l'accompagnement des résidents en refus de soins via une approche spécifique.

Il propose des ateliers thérapeutiques de stimulation favorisant le maintien des capacités (ateliers thérapeutiques, stimulation sensorielle…).

Il est en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et assure la continuité des actes de rééducation.

L'ergothérapie

Marie-Angélique, l'ergothérapeute, s'occupe de la rééducation des membres supérieurs suite à des opérations ou des maladies neurodégénératives. Le but est de retrouver un maximum d'autonomie et d'indépendance dans les gestes de la vie quotidienne. Cela se fait par la rééducation et/ou l'utilisation d'aides techniques. L'ergothérapeute choisit donc les fauteuils roulants, les déambulateurs, les bottes de décharge talonnière, les couverts adaptés, les pinces de préhension… Elle s'occupe également du positionnement des patients au lit et au fauteuil roulant pour diminuer les douleurs, préserver l'autonomie et l'indépendance.
Dans ces mêmes buts, elle fabrique des mousses de positionnement pour favoriser le calage et l'installation confortable du patient quand il ne peut plus le faire lui-même.

Activités Physiques Adaptées (APA)

Justine et Anthony, les 2 éducateurs en activités physiques adaptées, encadrent des séances d'activités physiques sportives pour des patients et résidents ayant des besoins spécifiques.

Ces séances ont plusieurs buts : prévention, réadaptation, réhabilitation et préservation du lien social.

Elles améliorent le renforcement musculaire, le travail de l'équilibre, la réadaptation cardio pulmonaire, la reprise de la marche, le réentrainement à l'effort...

Ces séances ont lieu en individuel ou en groupe, en intérieur ou dans le parc, notamment sur le parcours santé dédié à la rééducation.

Info Familles

Demandez le Programme

En JUIN

Le 3 à 12h : barbecue dans le parc

Le 7 à 14h30 : la médiathèque de Chantilly apporte de nouveaux livres *(dernier passage avant la pause estivale)*

Le 12 à 14h : Un Dimanche à Condé

Venez nombreux à notre journée annuelle. Des artisans vous présenteront leurs ouvrages : cuir, fleurs séchées, apiculteur… Il y aura aussi une mini-ferme.

Le 13 à 17h : pot d'accueil des nouveaux résidents

Le 17 à 15h : moment convivial à la terrasse du café Vatel à Chantilly

Le 21 à 15h : fête de la musique : cette année, place à la fanfare avec le groupe des "tontons zébrés" *(dans le parc)*

Le 24 à 14h30 : vente de vêtements pour les résidents, par «Les magasins bleus» dans le parc (report de la vente prévue en mai)

Le 30 à 14h30 : promenade dans le parc du château de Chantilly

M. Nesti fêtera ses 100 ans le 19 juin mais soufflera ses bougies dans le parc le 20 juin

Photos du mois

Si certains résidents ont aimé se promener le long du Canal de Chantilly,

d'autres ont pris plaisir à visiter le château de Compiègne et ses appartements impériaux.

Des résidents ont continué la préparation de la journée «Un Dimanche à Condé» en fabriquant des décorations,

et Raymonde Lauratet a célébré son 100e anniversaire entourée de ses filles, des représentants de la mairie et des professionnels.

L'assurance responsabilité civile

A leur entrée dans l'établissement, beaucoup de résidents et de familles se posent la question : faut-il conserver le contrat de responsabilité civile individuelle ?

Sachez que tous les patients et résidents sont couverts pour les dégâts qu'ils pourraient occasionner à autrui dans l'établissement ou lors d'une sortie.

En revanche, ils ne sont pas couverts pour les dégâts qu'ils pourraient causer sur leurs propres biens. Ils ne sont pas couverts non plus pour les sinistres sans rapport avec l'établissement.

Le Tousk est édité en interne par la FONDATION CONDE
Directrice de publication : Ilda Ferreira